

DESIGNATION

GALIA désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 20 rue Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt.

GALIA met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Boulogne-Billancourt, sur l'ensemble du territoire national et à l'Etranger, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de GALIA.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par GALIA pour le compte d'un client. Toute inscription à une formation auprès de GALIA implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque formation, GALIA fait parvenir au client une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.

Le Client s'engage à retourner à GALIA un exemplaire daté, signé et tamponné, avant la formation.

A l'issue de la formation, une feuille d'émargement, ainsi qu'une attestation de fin de formation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sont remises par GALIA au Client.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en totalité.

Le règlement se fera pour la totalité à réception de la facture.

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à GALIA, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), GALIA pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer la formation concernée, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ANNULATION OU REPORT DU STAGE PAR GALIA

Lorsque le nombre de participants inscrits à une formation est insuffisant, GALIA se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter.

Dans ce cas, GALIA s'engage à prévenir immédiatement chaque participant par écrit et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée.

Si la formation est annulée sans être reportée, GALIA s'engage à rembourser au Client les frais d'inscription qu'il aura réglés.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT DU CLIENT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation, même en cas de force majeure, **moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage**, ou en cas d'absence du participant inscrit, la prestation sera intégralement facturée. Toutefois, lorsqu'un participant ne peut réellement pas assister à une formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à GALIA.

Pour toute annulation d'inscription effectuée à **plus de 10 jours avant le début de la formation** concernée, GALIA facturera à l'entreprise inscrite un dédit de 50 % du prix de la formation, montant non imputable sur le budget formation de l'entreprise inscrite.

Toutefois, si GALIA organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

Toute formation commencée est due en totalité.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de GALIA. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Toutes les informations à caractère personnel communiquées par le Client à GALIA sont utiles pour le traitement de l'inscription et enregistrées dans la base de données GALIA. Elles seront utilisées pour l'informer des futurs événements et activités de GALIA.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Nom de l'organisme et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le **Tribunal de Commerce de Paris**, quel que soit le siège ou la résidence du Client.